

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **66 (1957)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VOTRE CROIX-ROUGE

CATASTROPHES ET SINISTRES

L'été semble, hélas, la saison où se multiplient sinistres et catastrophes. Les inondations de la mi-juin ont provoqué un véritable désastre dans les Alpes françaises et causé bien des dégâts dans plusieurs de nos vallées valaisannes, notamment à Zermatt et à Saas. La catastrophe du Nice - Paris a endeuillé en juillet la France.

L'Iran a également été frappé par un tremblement de terre qui a fait un très grand nombre de victimes et laissé sans-abri une part importante de la population sinistrée. Cette catastrophe a provoqué un appel international de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a répondu à cet appel et publié, le 23 juillet, le communiqué suivant:

A la suite du terrible tremblement de terre qui a dévasté la région bordant la mer Caspienne, en Iran, la Société du Lion et Soleil Rouges de ce pays a demandé à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge de lui fournir d'urgence 5000 tentes pour abriter les milliers de sans-abri. En réponse à l'appel lancé par la Ligue à ses membres, la Croix-Rouge suisse a été en mesure, grâce à un don de 20000 francs accordé par la Confédération dans ce but, d'apporter sa contribution à l'achat et à l'envoi immédiat de 132 tentes sur les lieux du sinistre. Pour l'instant, l'envoi de vivres ou de médicaments n'a pas été demandé à l'étranger, par le Lion et Soleil Rouges. Un délégué suisse s'est rendu sur place pour le compte de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Ses premiers rapports ont confirmé l'ampleur des dégâts et la nécessité de secourir les sans-abri en attendant que la reconstruction puisse avoir lieu.

Quelques jours plus tard, dans la nuit de 27 au 28 juillet, au Mexique, les villes de Mexico et d'Acapulco étaient partiellement ravagées par un tremblement de terre, un des plus graves qui aient sévi dans ce pays. On comptait 58 morts et 657 blessés. En même temps, au Japon, des inondations ravageaient l'île Kiou-Siou. Le nombre des victimes s'élevait à 578 morts, on comptait 420 disparus et 3679 blessés. Des milliers de maisons ont été détruites ou submergées.

LES SECOURS A LA HONGRIE

Les envois à fin juin

A fin juin, la centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse, à Berne, avait expédié au total 2 358 064 kilos de marchandises, représentant une valeur de 4 612 289 fr. 40, à titre de secours à la population hongroise et aux réfugiés hongrois en Autriche et en Yougoslavie.

*

Une équipe suisse reste en Autriche

A la suite du retour en Suisse, fin juillet, de l'équipe suisse qui travaillait au camp de réfugiés hongrois de Haid, près de Linz, seule une équipe de la Croix-Rouge suisse se trouve encore en Autriche, où elle s'occupera de l'assistance aux réfugiés hongrois de la Kagraner Kaserne jusqu'à fin septembre.

*

Conclusions à une œuvre d'entraide

Une délégation de la Croix-Rouge suisse a pris part à la réunion organisée par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Vienne en vue de tirer les conclusions des expériences faites dans l'œuvre d'assistance à la population et aux réfugiés hongrois.

*

Un dictionnaire pour les réfugiés

La Croix-Rouge néerlandaise a offert à la Croix-Rouge suisse, par l'intermédiaire de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, 8000 exemplaires d'un petit dictionnaire en huit langues destiné aux réfugiés hongrois vivant dans notre pays. Il peut être obtenu aux adresses suivantes, gratuitement: Entraide ouvrière, Quellenstrasse 31, Zurich 5; Caritas-Centrale, Löwenstrasse 3, Lucerne; Entraide protestante, Stampfenbachstrasse 121, Zurich; Office central d'aide aux réfugiés, Jenatschstrasse 6, Zurich; Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, Berne.



Un des 1400 sacs cadeaux offerts par les « juniors » suisses aux enfants de Budapest.

Nouveau convoi de réfugiés en Yougoslavie

Le troisième et dernier convoi de la Croix-Rouge suisse transportant 61 réfugiés hongrois venant de Yougoslavie est arrivé à Buchs le 9 août. Quarante-six de ces réfugiés ont été hébergés provisoirement dans des homes, en attendant de pouvoir trouver un emploi et un logement définitifs dans notre pays. Les autres ont retrouvé en Suisse les membres de leur famille dont ils avaient été séparés lors de leur exode.

Pour les réfugiés en Yougoslavie

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a reçu un chèque de 4 550 000 francs du Gouvernement suisse en réponse à l'appel lancé le 11 mars par le secrétaire général des Nations unies et le Haut commissaire en faveur des réfugiés hongrois en Autriche et en Yougoslavie.

Selon le désir du Conseil fédéral, la majeure partie de cette somme, soit 4 300 000 francs suisses, devra être affectée aux programmes d'intégration en Autriche et en Yougoslavie et de réinstallation de réfugiés hongrois dans d'autres pays. Une somme de 250 000 francs devra être employée, d'entente avec le comité intergouvernemental pour les migrations européennes, au transport de réfugiés hongrois.

SECOURS AUX ENFANTS

Départ d'enfants grecs

45 enfants de la Macédoine occidentale ont quitté la Suisse, les 25 et 26 juillet, à bord de deux avions de la flotte hellénique venus à l'aéroport de Cointrin, après un séjour de quatre mois dans nos homes à Gstaad et à Leysin, où ils ont recouvré la santé. Ils trouveront à leur retour chez eux un foyer et des conditions de vie améliorées grâce à l'intervention des délégués de la Croix-Rouge suisse en Grèce.

INFIRMIERES

Le nouveau président du conseil du Lindenhof

Le Dr Hugo Remund, ancien médecin en chef de la Croix-Rouge, a donné sa démission de président du Conseil de fondation de la Fondation Croix-Rouge pour les soins infirmiers Lindenhof à Berne. Dans sa séance du 4 juillet, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a nommé pour le remplacer, sur proposition du Conseil de fondation du Lindenhof, M. Paul Wacker, docteur en droit, de Bâle, colonel-divisionnaire a. d., né le 6 octobre 1891, domicilié à Berne et à Mur Vully, qui a assumé sa nouvelle charge dès le 1er août.

Le Comité central a adressé ses très vifs remerciements au Dr H. Remund pour les services exceptionnels qu'il n'a cessé de rendre pendant 12 ans, en sa qualité de président du Lindenhof, tant à cette institution elle-même qu'à la Croix-Rouge suisse. Il est heureux que le Dr Remund demeure à l'avenir attaché au Lindenhof en tant que membre du Conseil et de la Direction de cette fondation.

Notre exposition itinérante

L'exposition de la Croix-Rouge suisse « La profession d'infirmière » poursuit son tour de Suisse. Après Granges, elle paraîtra ces prochains mois sur les deux rives du lac de Zurich, puis à Schaffhouse et dans le canton de Glaris.

Diplômes et admissions

Le 24 juin, neuf infirmières de l'Ecole cantonale San Giocanni, à Bellinzona et, le 28 juin, cinq diaconesses de l'Ecole de St-Loup ont reçu leur diplôme. Des sessions d'examen auront lieu au mois de septembre dans les écoles suivantes: Maison d'infirmières de la Croix-Rouge, Zurich; Le Bon Secours, Genève; Ecole d'infirmières d'Ilanz; Ecole d'infirmiers de Winterthour; Lindenhof, Berne.

Bourses de l'O. M. S.

L'Organisation mondiale de la Santé aide nos cadres infirmiers à perfectionner leurs connaissances et à se préparer à leurs fonctions dirigeantes. Après Mlle Noemi Bourcard, directrice de notre école de perfectionnement pour infirmières, qui vient de terminer avec succès un séjour d'étude au Canada, réalisé grâce à une bourse de l'O. M. S., Mlle Mireille Bächtold, directrice adjointe de la même école, s'est embarquée à son tour pour les Etats-Unis, où une bourse de l'O. M. S. lui permettra également d'étudier pendant une année. A son retour, Mlle Bächtold se verra plus particulièrement au perfectionnement des cadres infirmiers en Suisse romande.

L'ACTIVITÉ DE «LA SOURCE» EN 1956

L'Ecole romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse a publié son rapport d'activité pour 1956. On sait que, pour son proche centenaire, l'Ecole de La Source espère moderniser et rénover entièrement ses installations actuelles. La construction d'une maison destinée aux infirmières diplômées, l'agrandissement de la maison des élèves, la création d'un nouveau service hospitalier de 80 lits, avec bloc opératoire et installation de rayons X, portant à 120 le nombre de lits, la transformation de l'ancienne infirmerie en maison réservée au personnel de maison, tels sont les principaux travaux envisagés avec l'aide de la Croix-Rouge suisse et des pouvoirs publics. Deux membres ont donné leur démission à fin 1956 du Conseil d'administration de « La Source » où elles ont rendu d'importants services, Mme Halter-de Palézieux et Mlle Irma Hack, directrice du Foyer de la Source. M. A. Gisling, sous-directeur de la Banque cantonale vaudoise et M. J.-E. Dubochet, ingénieur à l'E. O. S. ont accepté d'entrer au Conseil.

L'Ecole a admis 46 élèves au cours de l'année et délivré le 21 juin 35 diplômes d'infirmières et 18 diplômes d'infirmières en hygiène sociale. La Commission des études, ensuite de la démission de Mlle Yvonne Hentsch, comprend aujourd'hui Mlle le Dr Girod, présidente, le Dr Pierre Vuilleumier, vice-président, Mlle O. Peter, secrétaire, le professeur Eric Martin, le Dr J.-H. Houriet et M. Henry Hentsch.

Dès avril 1956, l'ancien voile, suranné, a été remplacé par un bérêt de drap bleu marin, avec un médaillon blanc à croix-rouge brodée, pour les élèves, et par un chapeau bérêt de feutre pour les infirmières. Un manteau raglan a remplacé l'ancien manteau droit et les infirmières portent aujourd'hui un tailleur gris bleu avec chemisier blanc. Ce costume pratique et agréable est plus aisé à porter.

SOINS AU FOYER

Les cours de monitrices prévus

Des cours de monitrices — destinés à des infirmières diplômées, célibataires ou mariées — sont prévus cet automne à Coire, Sion et Zurich. Les personnes qui s'intéressent à ces cours et qui auraient la possibilité, par la suite, de donner des cours à la population, sont cordialement invitées à se renseigner et à s'inscrire au secrétariat général de la Croix-Rouge suisse, bureau des infirmières, Taubenstrasse 8, à Berne, téléphone (031) 2 14 74. Le cours de Sion, destiné avant tout aux infirmières valaisannes, mais aussi à celles d'autres cantons romands, aura lieu probablement du 1er au 10 octobre.

A Rome

L'ASSOCIATION SUISSE AU CONGRES INTERNATIONAL DES INFIRMIERES

Le Conseil international des infirmières avait offert aux associations nationales de présenter, pendant le dernier congrès tenu à Rome, quelques exemples typiques de leur activité ou du développement des soins infirmiers. L'Association suisse des infirmières choisit quelques-unes des figures les plus marquantes de notre his-

toire. Elle rappela l'activité d'Anna Seiler, la fondatrice au XV^e siècle du premier hôpital pour malades qui devait devenir par la suite l'hôpital de l'île à Berne, et dont la statue orne une fontaine; des lettres échangées entre Florence Nightingale et Henry Dunant, d'autres documents contenant la création voilà bientôt cent ans de « La Source », les noms et les travaux enfin, dans le domaine de la psychiatrie, d'Auguste Forel et d'Eugène Bleuler, complétant cette heureuse présentation.

AIDE AUX SINISTRÉS EN SUISSE

Après la catastrophe de Tschöb

Lors de la catastrophe qui s'est abattue sur la région de Tschöb, La Croix-Rouge suisse a mis une somme de 5000 francs à disposition pour venir en aide aux familles sinistrées.

ENVOIS CROIX-ROUGE

Des dispositions nouvelles des C. F. F.

Dès le 1^{er} juillet, un nouveau tarif est appliqué par les C. F. F. pour les expéditions en petite ou grande vitesse à l'intérieur de la Suisse par chemins de fer pour les envois faits soit par les soins du secrétariat général de la Croix-Rouge suisse soit de ses sections, ou leur étant adressés. Ces expéditions bénéficient d'une réduction de 30 %, la lettre de voiture doit porter l'annotation « franco, selon cahier 10/tarif 831 ».

Le médecin en chef de l'armée a fêté ses 60 ans

Le colonel brigadier Hans Meuli, médecin en chef de l'armée, a célébré le 22 août son 60^e anniversaire. Né en 1897 à Märstetten, appelé le 19 novembre 1946 aux fonctions qu'il assume avec une remarquable autorité, le colonel brigadier Hans Meuli a rendu d'immenses services à notre service de santé qu'il a réorganisé entièrement sur la base des enseignements de la guerre mondiale. C'est un chef aimé de tous ceux qui ont eu le privilège de servir sous ses ordres et il n'est pas nécessaire de rappeler ici tous les services qu'il a rendus à notre Croix-Rouge nationale. Nous sommes heureux de nous joindre à tous ceux qui lui ont dit, à l'occasion de son anniversaire, leurs vœux de bonheur et de longue et belle vie.

FORMATIONS SANITAIRES CROIX-ROUGE

Cours d'E. S. M.

Dans le cadre des mesures exceptionnelles prises au début de l'année par l'Assemblée fédérale, pour renforcer notre défense nationale, la mise sur pied, pour de brèves périodes d'instruction extraordinaire, des Etablissements sanitaires militaires (E. S. M.) entraîne l'appel au service des formations sanitaires de la Croix-Rouge incorporées aux E. S. M. C'est ainsi que cette année les formations de la Croix-Rouge des E. S. M. 4 et 5 feront, pour la première fois depuis la fin de la mobilisation de guerre, six jours de service dans le cadre de leur E. S. M., dans le courant des mois de septembre et octobre. Les cadres accompliront préalablement un cours préparatoire de deux jours.

Nouvelles recrues

Le 10 juillet, à l'hôpital de Sursee, vingt nouvelles recrues infirmières, samaritaines, spécialistes et éclair-



Le nouveau Foyer qui occupe les quatrième et cinquième étages du 31 de l'avenue Vinet.

reuses — reconnues aptes au service de la Croix-Rouge, ont été incorporées dans les formations sanitaires de la Croix-Rouge.

*

Exercice de colonnes croix-rouge

Les colonnes de la Croix-Rouge 63 et 64 ont accompli, du 22 au 31 juillet, un exercice obligatoire au camp de l'E. S. M. de Grindelwald.

*

ASSOCIATION DES ETABLISSEMENTS SUISSES POUR MALADES

Lors de son assemblée générale, à Schaffhouse, que présidait le docteur A. Grosjean, de La Chaux-de-Fonds, le docteur H. Schmid, directeur de l'Hôpital cantonal de Schaffhouse, a présenté un exposé sur le problème de l'abus des médicaments. Ainsi qu'on le constate de plus en plus, la consommation exagérée de calmants, en particulier pour les maux de tête, prend une proportion inquiétante en de nombreux endroits, à savoir chez les ménagères, et dans certaines entreprises industrielles. A l'appui d'enquêtes et d'exemples pratiques il a été prouvé que la consommation exagérée et répétée de tels calmants, qui sont inoffensifs quand on les prend en petites doses, peut conduire à des dangers graves.

*

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

Un deuil, Enrico Marietta

L'Alliance suisse des samaritains a fait, le 30 juillet, une perte cruelle en la personne de M. Enrico Marietta, membre d'honneur de l'A. S. S., décédé à Bellinzone à l'âge de 81 ans. Les Samaritains suisses, et spécialement leurs sections tessinoises, doivent à l'activité inlassable de M. Marietta une grande reconnaissance. C'est à cette activité que l'on a dû entre autres de voir le nombre des sections tessinoises décupler de 1939 à aujourd'hui et passer d'une demi-douzaine à plus de 70. Nous présentons à l'Alliance des Samaritains l'assurance de notre sympathie pour le deuil qui les a frappés.

*

A Genève et à Heiden

POUR L'ERECTION DE MONUMENTS A LA MEMOIRE D'HENRY DUNANT

Le comité genevois pour un monument à la mémoire d'Henry Dunant, dont le secrétariat général est assuré par M. Max Hochstætter, 7, rue des Vollandes à Genève, est heureux d'annoncer qu'un concours a été ouvert par le Département genevois des Travaux publics pour l'érection de ce monument qui sera placé sur la promenade de la Treille. Le jury a été désigné en les personnes de MM. A. Borel, conseiller d'Etat, Dr Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, Jacques Chenevière, membre du C. I. C. R., et Marius Noul, conseiller administratif de la ville de Genève, de MM. Remo Rossi et Adrien Holy, délégués de la Commission fédérale des Beaux-Arts, et de MM. O. Banninger, Albert Cingria, H. König et André Marais. M. Pierre Bouffard a été nommé membre suppléant de ce jury dont M. André Vierne assurera le secrétariat. Les projets doivent être remis le 15 novembre 1958. Le jury dispose d'une somme de 20 000 francs pour récompenser les meilleurs d'entre eux.

De son côté, la Société d'histoire et d'archéologie de Heiden a organisé un concours restreint entre huit sculpteurs pour l'érection d'un monument dans cette

localité. Le jury s'est réuni le 4 mai, aucun des projets n'ayant paru tout à fait satisfaisant, le jury a demandé à trois des artistes invités d'établir de nouvelles maquettes. Les représentants du comité genevois et de celui d'Heiden se sont rencontrés à Berne avec la collaboration du secrétariat de la Croix-Rouge suisse. Un comité de liaison constituant le bureau du futur comité national a été formé, il comprend MM. A. Borel, conseiller d'Etat, président, Haug et Krafft, vice-présidents, de l'Harpe, trésorier et Hochstætter, secrétaire général. Ce Comité national organisera la souscription qui aura lieu, une fois les modèles retenus, au printemps prochain.

*

SOCIETE DE SAUVETAGE DU LEMAN

La Société de sauvetage du Léman, qui groupe les sociétés riveraines suisses et françaises, a tenu sa 72^e assemblée générale à Coppet le 28 juillet sous la présidence de M. William Herren. Les prix de bonne administration, de bon entretien du matériel et de bon entraînement au sauvetage ont été remis aux sections les plus méritantes.

Des récompenses suivantes pour sauvetages opérés au cours de l'année écoulée ont été distribuées:

- Lettres de félicitations: Equipes du Doyen et du Petit-Doyen (La Tour-de-Peilz), MM. Vladimir Schwetsoff, douanier, et Daniel Reymond (Yvoire), Georges Noverraz (Pully), Roger Schmidely (Morges).
- Lettres de vives félicitations: M. Adrien Aellen (Rivaz), Equipe de la section de Rolle.
- Médailles de bronze: MM. Jean-Pierre Lavanchy (Pully), Daniel Gallay (Rolle), Pierre Bopp, 13 ans (Versoix), Charles Bardet (Morges), Jean-Pierre Bertholet, 13 ans, avec Prix des jeunes sauveteurs (St-Gingolph).
- Médaille du courage Général Guisan et Prix Mégemond pour encouragement aux jeunes sauveteurs: Mademoiselle Monique Bachmann, en stage à Lausanne.

Dans le cadre des courses et des épreuves intéressantes particulièrement le sauvetage, le concours de soins aux noyés a été remporté par la section d'Ouchy, suivie ex-aequo de celles de Saint-Saphorin et de La Tour, suivies, dans l'ordre par les sections de Pully, Lutry, Cully, Genève, Rivaz, La Belotte et Villette.

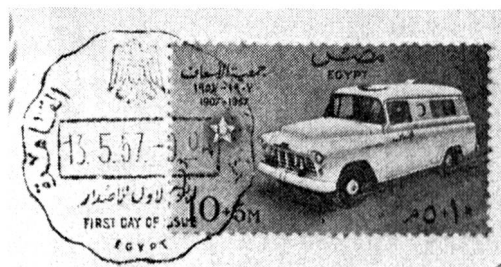
Au concours de plonge, Ouchy s'est inscrit premier, suivi dans l'ordre de points par les sections de La Tour, Sentinelle, Villeneuve, Cully, Vétérans, Rolle, Saint-Gingolph, Nyon, Saint-Saphorin et Genève. Au cours de la fête de sauvetage, le groupe de plonge sous-marine de Lausanne a fait une démonstration de scaphandre.

*

TIMBRES-POSTE CROIX-ROUGE

Egypte

L'Egypte a émis le 13 mai un timbre célébrant le cinquantième du Croissant-Rouge dans ce pays:



1957 10 (M.) + 5 M. Rouge clair. Ambulance du Croissant-Rouge, « 1907-1957 ».

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Les missions du C. I. C. R. en Algérie

La mission envoyée par le Comité international de la Croix-Rouge en Algérie au mois de mai, pour visiter les personnes détenues à la suite des événements, est rentrée à Genève le 6 juillet. Avant leur départ d'Alger, les délégués du C. I. C. R., M. Pierre Gaillard et le Dr L.-A. Gaillard, ont été reçus par M. Robert Lacoste, ministre, résidant, et par le général Salan, commandant interarmes, auxquels ils ont présenté un rapport détaillé sur leurs constatations.

Au cours des quatre missions que le C. I. C. R. a envoyées en Algérie depuis 1955, ses délégués ont parcouru près de 50 000 km et ont visité, à plusieurs reprises, l'ensemble des établissements pénitentiaires importants et les sept « centres d'hébergement » où se trouvent des personnes assignées à résidence. En outre, en juin 1957, les délégués du C. I. C. R. ont eu accès à une quarantaine de « centres de triage et de transit », où sont temporairement détenus les suspects et les prisonniers en uniforme capturés lors d'opérations militaires.

A l'occasion de chacune de ces visites, les délégués du Comité international ont pu s'entretenir sans témoin avec des détenus de leur choix. Les délégués du C. I. C. R. se sont employés, chaque fois qu'ils l'ont jugé nécessaire, à obtenir des améliorations du régime de la détention. Les Autorités françaises ont accordé toutes facilités aux diverses missions du Comité international de la Croix-Rouge.

*

L'action du C. I. C. R. en Afrique du Nord

Le C. I. C. R. a décidé à fin juillet d'intensifier son action de secours en Afrique du Nord. Au Maroc, sa mission, dirigée par le Dr Gaillard, de Genève, a entrepris de fournir des secours d'urgence à près de 40 000 personnes réfugiées dans la région d'Oujda et démunies de tout. En Tunisie, des secours complémentaires seront remis aux quelque 20 000 réfugiés venus d'Algérie. En Algérie, les délégués du C. I. C. R. ont visité déjà à quatre reprises la presque totalité des détenus politiques et des prisonniers civils ou militaires. Le Comité international s'efforce d'obtenir l'autorisation de visiter également les prisonniers français qui seraient entre les mains de l'« Armée de libération ». Il a entrepris par ailleurs plusieurs actions de secours déjà en faveur des civils victimes de la situation actuelle, notamment dans la région de Melouza.

*

Papier à lettres gélatiné Goessler

d'un beau mat et d'un blanc éclatant -
un papier bien à part et qui fait son effet

Pour vos papiers et
vos enveloppes, la marque



H. Goessler & Cie, S.A. Zurich

Un nouveau chef d'information au C. I. C. R.

Le Comité international a appelé M. Georges-A. Fiechter, journaliste, aux fonctions de chef d'information.

*

Des Grecs peuvent quitter la Roumanie

A mi juillet, 22 ressortissants grecs qui avaient été amenés encore enfants en Roumanie ont pu quitter ce pays pour aller rejoindre en Australie des membres de leurs familles. Leur voyage était organisé par le Comité international et la Ligue et avec la coopération des Croix-Rouge roumaine et australienne. Depuis 1948, la Croix-Rouge internationale a permis à plus de 5000 ressortissants grecs, dont 3000 enfants, victimes de la guerre civile, de retrouver les leurs.

*

L'AIDE A LA HONGRIE

Du vaccin Salk pour les enfants hongrois

Une grave épidémie de poliomyélite sévit, on le sait, en Hongrie depuis le début de l'été. En réponse à une demande urgente du ministère de la santé de Hongrie, l'Organisation mondiale de la Santé a obtenu du Gouvernement américain une licence d'exportation de vaccin Salk pour aider à la lutte. Le vaccin importé permettra de pratiquer 29 000 injections.

De son côté, l'aide estudiantine directe Suisse-Hongrie, dont le siège est à Zurich, a envoyé le 24 juillet par avion à Budapest un premier lot de vaccin destiné à 1500 enfants hongrois. Pour couvrir ces frais et ceux des autres envois prévus, ce comité a lancé un appel (Compte de chèques postaux VIII. 10260 Zurich, Hilfsaktion der Direkthilfe).

*



Les bottines de sport, les bottines de travail
et les chaussures aptes au service militaire
de la marque

OSBO

sont appréciées par tout le monde.

Solidité parfaite - prix très avantageux.

OSBO

FABRIQUE DE CHAUSSURES S. A., LIESTAL